



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 10 décembre 2021

FRANCE RELANCE AGRICULTURE : aides accordées pour l'agriculture et l'agroalimentaire - bilan d'étape

Au 1er décembre 2021, France Relance agriculture dans le Cher, c'est :

- une enveloppe de près de 21 millions d'euros, dont :
 - 63 % dédiés au renouvellement pour l'agroéquipement
 - 10% pour la modernisation des abattoirs / biosécurité et bien-être animal
 - 9 % au titre de la protection face aux aléas climatiques gel/grêle
- pour soutenir 254 exploitations et entreprises lauréates

Retrouvez le récapitulatif détaillé des subventions par dispositif sur le site internet www.cher.gouv.fr

**Contact presse
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX